

Compte rendu de la réunion du Comité central du 13 octobre 2026

Les retraité·e·s du SEV s'engagent pour préserver le pouvoir d'achat des rentes

Du point de vue de la sous-fédération PV, les préoccupations des retraitées et retraités doivent bénéficier d'une plus grande visibilité dans les médias SEV. Avec notre webmaster, nous souhaitons adapter la page d'accueil. L'objectif est de mieux faire connaître à nos adhérent·e·s, ainsi qu'aux nouveaux·lles retraité·e·s, les avantages pour les pensionné·e·s d'adhérer au syndicat.

L'un de nos axes prioritaires est le maintien du pouvoir d'achat des personnes âgées. A ce sujet, il est réjouissant de constater que les rentes AVS/AI seront indexées sur l'inflation à partir de janvier 2027. La rente maximale augmente de 40 francs pour atteindre désormais 2'560 fr, tandis que la rente plafonnée pour les couples mariés passe à 3'840 fr. Le premier versement de la 13^e rente AVS en décembre 2026 peut également être considéré comme un succès des syndicats. Hélas, ces succès ne s'obtiennent pas « gratuitement ». Le 29 novembre, nous voterons notamment sur l'augmentation de la TVA de 0,4 % destinée à financer la 13^{ème} rente AVS. D'après les premiers sondages, le « OUI » à cette augmentation n'est pas assuré ; un « NON » menace. Au cours des prochaines semaines, nous devons déployer encore beaucoup d'efforts pour convaincre les gens de voter « OUI ». L'augmentation de la TVA nous coûte également et réduit en partie la compensation du renchérissement. Mais si cette augmentation est rejetée, d'autres problèmes surgiront : les partis de droite remettront alors l'accent sur la question du relèvement de l'âge de la retraite.

Lors du prochain Congrès de l'USS, l'ordre du jour comprendra des propositions que le SEV et la PV défendront avec détermination. Dans la prise de position sur le pouvoir d'achat, les retraité·e·s ont été oubliés. Le Comité SEV a demandé une modification : « Politique fiscale et sociale en faveur des salarié·e·s **et des retraité·e·s** ». Ajoutons à cela : « une politique sociale et de retraites qui garantisse également aux retraitées et aux retraités un pouvoir d'achat accru ».

Faut-il inclure les primes d'assurance maladie dans l'indice national des prix à la consommation ? Une question qui préoccupe depuis longtemps notre président Roland Schwager. Cette demande est même rejetée par l'USS, notamment au motif qu'il faudrait davantage de relevés et de meilleure qualité. Pour nous, les retraité·e·s, c'est incompréhensible. Nous attendons avec impatience la suite de la discussion.

En ce qui concerne l'évolution du nombre de nos membres, nous constatons avec satisfaction que la baisse se stabilise. Fin septembre, nous étions 9'762. Lors de la prochaine assemblée des délégués PV, fin octobre, nous aurons, outre la discussion du budget 2027 et d'autres points statutaires, un exposé sur « l'intelligence artificielle » pour les pensionné·e·s. Quels sont les dangers et à quelles informations peut-on encore se fier ?

Pour finir, au cours des prochaines semaines, nous devons définir des orientations et des axes stratégiques. Un « OUI » convaincant à l'augmentation de la TVA et le maintien de notre pouvoir d'achat dépendent de plusieurs votes et décisions. Une adhésion au SEV PV nous renforce et nous aidons nos membres lorsqu'ils rencontrent des problèmes.

Alex Bringolf, secrétaire central PV